

RISES

Réseau Interdisciplinaire Santé Éthique et Société

Compte-rendu du séminaire mensuel – Séminaire n°1

Interventions

► **Daniel Parrochia, Lyon 3**

Philosophie et épistémologie de la décision

► **Bernard Duez, Lyon 2**

L'indécidabilité : un modèle générique du traumatisme

*Jeudi 21 octobre 2004 – 18h-20h
Salle de réception La Rotonde
Palais de la Recherche
18 rue Chevreul – 6^e étage
69007 LYON*

Membres présents

Maks BANENS

Démographe, CED Lyon2

maks.banens@univ-lyon2.fr

Monique BLEIN

DU Ethique et Philosophie, Lyon 1

Cds.reeduc@ch-montdor.fr

Dominique DESSERTINE

Ingénieur de recherche

dominique.dessertine@ish-lyon.cnrs.fr

Carine DELANOE

Responsable de la Ferme du Vinatier, CH Le Vinatier

carine.delanoe@ch-le-vinatier.fr

Bernard DUEZ

Professeur du Centre de recherche Psychopathologie et psychologie clinique Lyon 2

bernard.duez@univ-lyon2.fr

Christine DURIF-BRUCKERT

MC Psychologie sociale, Lyon 2

christine.durif@univ-lyon2.fr

Michèle GROSJEAN

grosjean@univ-lyon2.fr

Psychologie, Lyon 2, Laboratoire Icare CNRS

Jacques JALON

Responsable animation bénévole d'association de maison de retraite

jjalon@free.fr

Nicolas LECHOPIER

Doctorant en Philosophie, Thèse sur l'épidémiologie et la recherche bio-médicale, Paris 1

nicolas.lechopier@laposte.net

Rommel MENDÈS-LEITE

Anthropologue et sociologue, Psychologie sociale, Lyon 2.

Rommel.Mendes-Leite@univ-lyon2.fr

Daniel PARROCHIA

Professeur de Philosophie des sciences, Directeur du Centre de recherches philosophiques,
Lyon 3

daniel.parrochia@wanadoo.fr

Catherine PERROTIN

Responsable du Centre Interdisciplinaire d'Ethique, Université Catholique de Lyon

cperrotin@univ-catholyon.fr

Hugues ROUSSET

Médecin des Hôpitaux, Professeur des Universités, Doyen de la Faculté de Médecine Lyon 1

hugues.rousset@chu-lyon.fr

Didier VINOT

Responsable des maîtrises IFROSS Lyon 3, MC Gestion des systèmes de santé, Chercheur
GRAPHOS

vinot@univ-lyon3.fr

Jean-Jacques WUNENBURGER

PU Philosophie, Doyen de la Faculté de Philosophie, Responsable du PPF RISES

jean-jacques.wunenburger@wanadoo.fr

Début de séance

Après l'accueil des membres présents, M. Wunenburger a commencé par rappeler quelques informations générales sur le fonctionnement du séminaire mensuel.

Comme cela a déjà été établi et notifié dans le compte-rendu de la réunion de rentrée du 13 septembre 2004, le séminaire RISES aura lieu tous les 3^e jeudi de chaque mois de 18h à 20h. Il faudra essayer de ne pas trop déborder les horaires, en raison des heures d'ouverture du Palais de la Recherche de l'Université Lyon 3. Les dates des séminaires ont été déterminées :

- 21/10/04 ;
- 18/11/04 ;
- 16/12/04 ;
- 20/01/05 ;
- 17/02/05 ;
- 17/03/05 ;
- 14/04/05 ;
- 19/05/05 ;
- 16/06/05.

Cette année il y aura deux interventions par séance, suivies de discussions libres, contrairement à l'année dernière où l'on a pu avoir jusqu'à trois exposés, ce qui était finalement un peu trop.

Le programme définitif des interventions devrait être bientôt diffusé par Julien Lamy, qui s'occupe de la communication, après l'intégration des modifications sur la programmation provisoire qui avait été établie le 13 septembre 2004. Ce soir, M. Duez interviendra à la place de M. Lamure, après M. Parrochia qui était déjà prévu pour cette séance.

Un tour de table de présentation précède les interventions. Nous accueillons pour la première fois Michèle Grosjean, Christine Durif-Bruckert et Rommel Mendès-Leite de l'Université Lyon 2, qui intègrent le réseau RISES.

► **Exposé**

Une analyse étymologique nous montre que le mot *décision*, du latin *decidere* signifiant trancher, et de *caedere*, couper, est un mot déjà attesté au XIV^e siècle. Il faut le faire remonter au latin juridique *decisio* et au terme latin juridique *decisivus* signifiant "qui tranche une question". Au XV^e siècle on trouvera indécis, du bas latin *indecisus*, "non tranché", et au début du XVII^e, apparaît en 1611 le mot *indécision*, état d'incertitude ou caractère d'un homme indécis.

D'un point de vue philosophique, on peut repérer deux sens distincts du terme :

- 1- la décision est la **terminaison normale** de la délibération dans un acte volontaire, pendant qu'une terminaison anormale serait la délibération inachevée ou interrompue ;
- 2- la décision renvoie la **qualité de caractère** consistant à ne pas prolonger inutilement une délibération ou à ne pas changer, sans raison sérieuse, ce qui a été résolu.

Dans les deux cas, il est nécessaire de souligner l'implication d'un **pôle subjectif**, identifiable comme sujet engagé dans une action, et d'un **pôle objectif**, dénotant le contexte relativement indéterminé où s'inscrit l'action.

La trajectoire de l'exposé consistera à partir des origines grecques de la question pour aboutir aux réflexions modernes sur la décision (analyse des motivations inconscientes et études mathématiques de la décision), en passant par les approches intellectualistes et volontaristes que l'on retrouve respectivement chez des philosophes comme Leibniz et Descartes.

1- Origines de la théorie de la décision. En deçà de l'intellectualisme et du volontarisme

On peut retrouver des témoignages antiques quant à la décision chez Prodicos et chez Platon. Dans un apologue célèbre, Prodicos montre le jeune Hercule hésitant entre le Vice, qui fait miroiter les douceurs d'une vie molle et voluptueuse, et la Vertu, dont le chemin escarpé conduit à la gloire et à l'honneur. Dans le livre X de sa *République*, Platon nous expose le

mythe d'Er (620a-621c) dont le sens est que chacun doit choisir à tout moment sa vie et cela de toute éternité cependant. Platon veut nous dire ici de façon imagée, à travers le récit de cette réincarnation des âmes qui choisissent librement leur sort dans leur nouvelle vie, que le vrai choix est la poursuite d'un choix antérieur et que rien n'est joué puisque ce premier choix a été libre.

Néanmoins, malgré ces premiers témoignages relatifs à la capacité propre de décision, il faut attendre **Aristote** pour trouver véritablement une analyse précise de la décision. Aristote est le premier à nourrir une véritable **analyse philosophique de la décision**, au livre III de l'*Ethique à Nicomaque*, dans le contexte éthique d'une réflexion sur le volontaire et l'involontaire.

Que nous dit Aristote et comment procède-t-il ?

Dans un premier temps, il opère une distinction entre :

- les **actes accomplis de plein gré** et qui dépendent de l'agent ;
- les **actes accomplis contre le gré de l'agent** et qui relèvent d'une contrainte extérieure ou d'une ignorance des circonstances.

Une précision est importante quant au contexte dans lequel s'élabore la conception aristotélicienne de la volonté : nous avons avec Aristote une élaboration du concept de volonté qui vise notamment à extraire du contexte politique un modèle de la prise de décision. C'est que la théorie de la volonté est liée dès l'origine à l'évolution du droit pénal et à la réflexion politique au sein d'une société où la parole est reine et où les orateurs, dans les assemblées politiques ou dans les tribunaux, forgent un langage de la responsabilité et de la décision.

Aristote délimite d'abord, au sein des actes commis "de plein gré", un sous-ensemble qui est celui des **actes accomplis "par préférence"**, qui résulteraient d'un "choix délibéré". Cette distinction aristotélicienne règlera, à travers les traductions latines, notre concept de décision ou de choix.

Aristote procède au moyen de sa méthode de définition par genre prochain et par différence spécifique. Le genre prochain de la décision est le **souhait**, qui plonge dans les forces de la

vie, la différence spécifique est le **préférable**. Le souhaite nous renvoie au domaine du désirable et au domaine de l'optatif, lequel met en jeu un désir volontaire. Le souhaite est donc bien de la même famille que la volonté. Par ailleurs, il peut porter sur des choses possibles, dont certaines peuvent ne pas dépendre de nous, comme par exemple la victoire d'un athlète, mais également sur des choses impossibles (ne pas mourir) ou sur des fins lointaines (guérison d'un malade). En ce qui concerne la différence spécifique, identifiée comme le préférable, elle nous renvoie à la sphère qui coïncide avec celle de notre efficacité prochaine et qui concerne la maîtrise des moyens de ce que nous entreprenons.

Avec ces analyses, Aristote se situe en deçà des deux orientations philosophiques majeures qui se développeront par la suite, à savoir le volontarisme et l'intellectualisme. C'est qu'il y a un **double aspect de la volonté chez Aristote** : non seulement la volonté s'enracine dans la **vitalité**, dont l'énergie alimente les motivations de l'agir humain, mais elle participe également de la **rationalité**, qui en se joignant au désir se fait raison pratique.

Néanmoins, la distinction entre volonté et entendement qui ressort de ces analyses demeure inaperçue d'Aristote : « Pour lui, le problème de la décision s'inscrit surtout dans une éthique qui pose des bornes à l'action sensée en s'appuyant essentiellement sur la conception grecque d'une vie modérée et sans excès ». Or c'est dans ce **cadre éthique concret** que se fait la balance de l'intellectualisme et du volontarisme, non pas par une psychologie abstraite : « En fait, toute décision doit s'inscrire, pour Aristote, dans cette sagesse pratique, qu'on a traduit en latin par le mot *prudentia*, conception qui va bien au-delà de ce que nous nommons "prudence" puisqu'elle s'inscrit en réalité, comme toutes les vertus grecques, dans l'horizon du bonheur ».

Il est cependant nécessaire de préciser que le contexte est aussi celui d'une **ontologie** ou philosophie première. La décision volontaire en vue du préférable est ce qui dans l'homme révèle l'être comme acte dans la mesure où « la méditation sur l'agir humain pointe, en effet, vers ce qu'Aristote appelle l'*œuvre* ou la *tâche* de l'homme, ce qui se dit en grec *ergon*. Et cet *ergon* désigne en fait l'affleurement, au niveau humain, d'un fond d'activité, d'une *energeia*, qui est le sens même de l'être, selon Aristote, en tant du moins que nous l'appréhendons sous l'aspect de la "puissance" et de l'"acte" ». Et c'est sur fond de philosophie première que se découpent psychologie et éthique de la décision.

2- Volontarisme et intellectualisme

Aristote ne distinguait pas l'intellectuel et le volontaire dans la décision. Or les penseurs ultérieurs vont durcir l'opposition, ce qui donnera naissance au deux courants, le premier donnant à la volonté la clé d'explication de la décision et que l'on nomme volontarisme, le deuxième procédant par une démarche identique au profit de l'entendement et que l'on nomme intellectualisme.

α_ Le cadre épistémologique du volontarisme

Le volontarisme reconnaît une **existence autonome à la volonté**. Il s'agit de rapporter la décision à cette puissance d'affirmer ou de nier qu'est la volonté. La volonté est dans ce cadre la raison suffisante de la décision.

L'origine de cette conception de la décision remonte au christianisme et à sa conception de la liberté subjective, aux débats sur l'idée de volonté infinie en Dieu comme en l'homme qui ont animé notamment Saint-Augustin, ainsi qu'à la spéculation des théologiens médiévaux consistant à distinguer en Dieu volonté et puissance, distinction qui donnera un modèle pour la psychologie humaine.

Descartes est l'héritier de tout ça avec cependant une transposition importante des analyses dans le **contexte épistémologique** d'une recherche de la vérité et d'un évitement de l'erreur.

Dans la Quatrième de ses *Méditations*, Descartes propose de voir en l'homme une volonté infinie, marque de la divinité, ainsi qu'un entendement fini, marque proprement humaine de la finitude¹. L'entendement est la pouvoir de concevoir des idées, qui en tant que telles ne sont ni vraies ni fausses, la volonté est le pouvoir d'affirmer ou de nier ces idées. D'où procède alors l'erreur si les idées conçues par l'entendement ne sont en tant que telles ni vraies ni fausses ? L'erreur, comme le montre avec force Descartes, provient de ce que nous ne contenons pas notre volonté dans les limites de notre entendement. L'origine des mauvaises décision et des erreurs renvoie de ce fait à l'indifférence de la volonté, qui se présente comme le plus bas degré de la liberté. Par conséquent, « les bonnes décisions sont,

¹ Cf. R. Descartes, *Méditations métaphysiques*, IV, in *Œuvres*, Paris, Gallimard

au contraire, des décisions fondées, c'est-à-dire des décisions qui supposent la restriction de notre pouvoir infini d'affirmer ou de nier à la sphère des seules idées que notre entendement peut intuitivement saisir, c'est-à-dire les idées claires et distinctes ».

Nous voyons ainsi que chez Descartes la décision concrète se forme sur un ajustement de celle-ci aux bornes de notre entendement.

β_ Les conceptions intellectualistes de la décision

La plupart des philosophes du XVII^e siècle n'ont pas prolongé les analyses de Descartes. Soit, comme Spinoza, ils font de la volonté et de l'entendement une seule et même chose, de sorte que la puissance efficace des idées vraies s'affirme sans qu'une décision soit à proprement parler prise dans l'âme. Soit, comme Leibniz, dont nous allons voir les analyses, ils ont fait de la décision l'effet d'une nécessité morale qui incline sans contraindre.

La perspective ouverte par **Leibniz** a un **double mérite** : il s'agit d'une analyse nuancée et en bien des points elle anticipe sur les développements modernes des théories de la décision.

Dans la troisième partie de ses *Essais de Théodicée*, Leibniz procède à une double critique du fatalisme et du nécessitarisme en pointant du doigt leur source commune comme confusion du possible et du compossible (ensemble des actes qui sont compatibles les uns avec les autres) : « De ce que le contraire d'une action n'est pas compossible avec le reste du monde, c'est-à-dire, n'est pas compatible avec l'ensemble des autres actions envisagées, on en conclut de façon illégitime que l'action en question n'est pas possible *du tout*, et par suite qu'elle est nécessaire ».

Dans un sens inverse, Leibniz critique la liberté d'indifférence cartésienne en montrant qu'elle n'a pas de réalité, en ayant recours à deux principes :

- en raison du **principe des indiscernables**, selon lequel il ne peut exister deux êtres absolument identiques et donc deux égalités absolument identiques, une situation telle que celle de l'âne de Buridan, nous donnant à voir un âne indécis entre deux possibilités (deux champs, un seau d'eau et un champ) n'a pas de sens pour une analyse de la décision ;

- en raison du **principe de raison suffisante**, toute action est motivée et de ce fait il n'y a pas d'action sans cause.

Leibniz reprend l'analyse aristotélicienne qui distinguait spontanéité et choix, c'est à dire acte de plein gré et acte préférentiel. Par ailleurs, il procède à une réduction de l'indifférence à la contingence pour montrer que **la liberté consiste dans l'intelligence bien qu'elle n'existe que sur fond de spontanéité** : « Elle suppose l'existence d'une contingence, c'est-à-dire l'exclusion de toute nécessité logique ou métaphysique, de tout fatum qui pousserait du dehors, sans pour autant exclure l'existence d'une nécessité morale, c'est-à-dire d'une action interne de l'entendement qui incline sans nécessiter véritablement. »

Ainsi, la liberté de décision chez Leibniz se caractérise par trois points :

- 1- une spontanéité du sujet ;
- 2- une exclusion de toute nécessité logique ou mathématique ;
- 3- la prise de décision relève de la perception de vérités qui s'affirment d'elles-mêmes et d'un effort d'agir.

Nous avons donc avec Leibniz la préservation de la possibilité de l'existence de décisions libres : si du point de vue de Dieu nos volontés conséquentes et nos déterminations sont certaines d'avance en raison du principe du meilleur, elles ne peuvent cependant pas être dites nécessaires car d'autres déterminations étaient possibles.

On peut retenir deux points importants de la théorie de Leibniz, qui seront prolongés :

- une analyse de la spontanéité du sujet ;
- l'idée que les jugements d'entendement peuvent se mêler à des perceptions confuses.

3 – La réflexion moderne sur la décision

L'analyse moderne de la décision s'est orientée dans deux directions sur la fond d'un oubli des aspects métaphysiques des questions. D'un côté il y a l'analyse des motivations inconscientes et de l'autre on trouve la perspective des mathématiques de la décision.

α_ Les motivations inconscientes

Nous sommes habitués, depuis Nietzsche, Marx et Freud à nous poser la question : jusqu'où la conscience du sujet est-elle hors jeu ? Mais déjà Leibniz parlait dans la Préface des *Nouveaux essais sur l'entendement humain* de petites perceptions ou de perceptions confuses, qui sont des perceptions dont on ne s'aperçoit pas en raison d'un seuil d'intensité pour que la perception devienne consciente.

Freud est bien évidemment une figure incontournable de l'analyse des motivations inconscientes : « Avec l'idée d'un inconscient pulsionnel, objet d'un refoulement originaire, Freud a évidemment ouvert la voie à une approche psychologique de toutes les décisions existentielles entée sur l'analyse de ces motivations qui échappent généralement à notre conscience et nous pilote à notre insu. »

Certains penseurs, dont Jean-Paul Sartre tout particulièrement, ont résisté aux conceptions freudiennes, mais en appelant par-là à une complexification de la réflexion et des analyses classiques. Sartre élaborera par exemple le concept de mauvaise foi, en contre-pied de l'idée de motivations où la conscience est hors-jeu. Avec la mauvaise foi, nous sommes confrontés à une duplicité de la conscience, qui inverse le schéma classique de l'étude de la volonté qui fait se succéder conception, délibération, choix ou décision, réalisation : « Pour Sartre, on décide avant de délibérer, le débat intérieur n'étant précisément qu'une sorte de rationalisation du coup de tête, l'expression même d'une mauvaise foi qui ne veut pas reconnaître l'existence du désir ».

β_ Les mathématiques de la décision

Seuls quelques points seront ici développés, dans la mesure où la conférence prochaine de Michel Lamure² traitera plus précisément de ces questions.

Il est d'abord possible de poser quelques jalons historiques :

² Séminaire RISES du jeudi 18 novembre 2004.

- XVIIe siècle : le pari de Pascal, dont l'exposition vise à convertir le libertin à la foi chrétienne, démontre par le calcul des chances la nécessité de parier en l'existence de Dieu ; .
- XVIIIe siècle : Buffon et Bernoulli tentent de résoudre le fameux paradoxe de Saint-Petersbourg, « où la question est de savoir combien on consent à miser pour un jeu où l'on jette une pièce en l'air autant de fois que nécessaire; sachant que si face apparaît au n -ième jet, vous gagnez 2^{n-1} ducats. Il y a paradoxe car l'espérance de gain étant égale à $+\infty$, on ne comprend pas pourquoi Bernoulli n'a jamais trouvé personne qui consente à miser plus de 20 ducats à ce jeu ».

Avec le progrès de la théorie des probabilités, la modélisation mathématique des processus de décision se fait en étapes :

1- **distinguer des phases** dans le processus lui-même.

Herbert Simon, dans les années 1970, propose un schéma de la prise de décision en 4 étapes :

- le diagnostic du problème et l'exploration-reconnaissance des conditions dans lesquelles il se pose ;
- la conception ou formulation des voies possibles offertes à la résolution du problème ;
- le choix d'un mode d'action particulière parmi les actions possibles ;
- l'évaluation de la situation provisoirement retenue comme satisfaisante.

On peut remarquer une reprise, avec ce processus, des deux moments classiques de l'analyse philosophique de la volonté : conception et choix.

2- **classer les décisions**

Bernard Saint-Sernin, dans *Les mathématiques de la décision*, dégage deux grands types de classification :

- **par opération** : distinction des problèmes de partage, d'agrégation, de lutte, d'échange, de transport, de production et d'ordonnement des tâches ;
- **classement analytique** : répartir les décisions par rapport à des **critères** (degré d'incertitude, nombres d'agents, utilité, informations dont disposent les décideurs, etc.).

Conclusion

Au terme de ce parcours, le domaine de la décision se révèle un **domaine complexe** : « Les décisions ne sont pas toutes de même nature, ni de même niveau. Elles ne se font pas dans le même environnement concret ou cognitif. Elles n'objectivent pas les mêmes contraintes ni ne présupposent le même degré d'incertitude. »

Dans cette perspective, on a bien dû passer d'une philosophie de la décision à une véritable science des décisions, qui est faite en réalité d'une juxtaposition d'une multiplicité de modèles et de théories partielles.

Pour conclure, une dernière nuance peut être apportée à la survalorisation de l'approche scientifique et mathématisante de la décision : « La majoration de l'aspect intellectuel, voire technique, de la prise de décision a progressivement éliminé les considérations philosophiques qui portaient sur les finalités de celle-ci et son insertion dans un **projet existentiel global** où la question du bonheur ne se limitait pas à la simple idée d'un bien-être matériel sous un optimum de Pareto. En rappelant les origines et l'histoire philosophique de ce concept de décision, nous espérons donc avoir contribué à faire en sorte que les sciences de la décision n'en limitent pas trop la signification et la portée ».

► Discussions

Jean-Jaques Wunenburger

Nous vous remercions M. Parrochia pour votre exposé magistral. Vous nous avez proposé un grand parcours et une riche synthèse conceptuelle. On pouvait déjà déceler des propositions relativement à la problématique médicale de la décision.

Michèle Grosjean

J'ai été très intéressée par votre exposé. Je voudrais dire deux choses :

- 1- n'est-on pas, dans le contexte philosophique et même dans le contexte mathématique, dans le cadre de la **décision individuelle** ? Dans le domaine médical, on est bien évidemment aussi dans le cadre de "**collectifs**", si l'on peut s'exprimer ainsi, c'est à dire dans le cadre de décisions qui se prennent collectivement.

- 2- Je pense également au modèle de décision de March, qui se trouve une expression comme "modèle de la poubelle". L'exemple des Universités américaines est saillant : certaines décisions sont prises comme dans une poubelle, dans le sens où tout est ensemble au même moment. Ce que nous donne à comprendre cet exemple des Universités américaines, c'est que c'est parce que les personnes sont réunies au même moment dans un même endroit que la décision est prise. On a dès lors l'impression que des décisions se prennent plutôt que ce ne sont des individus qui prennent des décisions.

Daniel Parrochia

- 1- Pour répondre à votre premier point, je dirai qu'effectivement la philosophie aborde la question de la décision individuelle. C'est par contre moins vrai des mathématiques, qui touchent par exemple aux problèmes des jeux de stratégies à 1, 2 et n joueurs, impliquant de ce fait des processus de décision mettant en jeu plusieurs personnes ou groupes.
- 2- En ce qui concerne les aspects circonstanciels et les déterminations pratiques que vous évoquez, elles seraient à rajouter à celles qu'on mis en évidence les sciences humaines. Ces circonstances font partie des déterminations qui dessinent un **contexte de la prise de décision** La philosophie fait néanmoins le pari qu'il y a une autonomie minimale qui permet de se détacher dans une certaine mesure des déterminations qui influent sur la prise de décision.

Jean-Jacques Wunenburger

Il est important de se rendre compte qu'il y a de l'**aléatoire** et de l'**involontaire**, comme le montre le cas des juxtapositions involontaires évoqué précédemment. Peut-être y a-t-il des décisions qui découlent d'une non-volonté ? Et on peut remarquer que la philosophie n'en a pas toujours tenu compte.

Jacques Jalon

Dans le cadre de la **décision collective**, on est plus souvent confronté à des **consensus** qu'à des actes volontaires. Tout se passe comme s'il fallait prendre la décision et que personne ne s'engageait volontairement. On a même l'impression d'un pis aller et d'un consensus qui ne satisfait personne pleinement.

Daniel Parrochia

Ce que vous nous dites met en jeu la décision comme le **produit d'une situation** : faute d'adhésion volontaire, la volonté est émise par défaut. On fait comme si une volonté avait été affirmée.

Jean-Jacques Wunenburger

C'est comme dans le contexte d'un vote, quand on demande qui vote contre.

Maks Banens

Il faut néanmoins prendre en considération, dans le contexte que nous sommes en train d'examiner, que c'est celui qui a proposé qui a décidé. Au moins pour lui on peut parler d'acte volontaire, même si le groupe suit. Il y a **un moment de décision au départ** et dans une deuxième phase le groupe vote.

Daniel Parrochia

On touche là à la question des leadership, ce qui appellerait une analyse plus précise qui déborde le contexte de l'analyse philosophique que je vous ai proposée.

Jean-Jacques Wunenburger

Ce qu'il est important de voir, à partir de l'analyse de M. Parrochia, c'est que ça fait au moins déjà 25 siècles qu'on travaille sur ces questions de la décision et de l'acte volontaire. La philosophie, de façon constante, a essayé de **dégager des séquences** dans le processus de décision. Il s'agit notamment de **situer la responsabilité** : y a-t-il une séquence privilégiée ? On retrouve de façon récurrente la question de l'intention et de l'acte. Par ailleurs, on voit bien, et c'est déjà le cas avec les analyses d'Aristote, une prise en compte de la **dimension non formalisable de la décision**. Il faut prendre en compte la **vie**, surtout dans le contexte de la santé. On est face à des vivants qui décident pour des vivants. C'est complexe.

Bernard Duez

Une chose importante à prendre en considération est l'illusion de l'anticipation. Or la dimension de l'anticipation oriente le développement de l'esprit humain.

Daniel Parrochia

La conception et la délibération précèdent le choix.

Bernard Duez

Ce qui renvoie à une tentative de mise en conséquence. On essaie de mettre en contrôle un processus psychique qui met en jeu la répétition et le mode du même.

L'indécidabilité : un modèle générique du traumatisme,
par Bernard Duez

► **Exposé**

Nous commençons là où s'arrête l'exposé précédent.

La décision est aussi un **adresse à quelqu'un**. Il faut comprendre par-là qu'elle concerne d'autres personnes. On peut prendre comme exemple saillant les décisions qui se prennent dans une situation vitale.

La théorie qui sera présentée ce soir, que nous développons à partir d'un article écrit il y a quelques temps, n'engage que nous et consiste à poser l'indécidabilité comme modèle générique du traumatisme.

Avec l'aventure axiomatique des mathématiques, la question centrale que pose la notion de l'indécidabilité est celle de la décision du vrai et du faux. La première proposition que nous ferons consiste à dire que **la psychanalyse et les mathématiques sont deux bornes de la pensée**. Avec la psychanalyse, on est dans le cadre d'une relation du sujet à sujet, y compris si ce sujet est une collectivité. Avec les mathématiques, ce qui importe est l'invariance pour tous les sujets. En ce sens, l'abstraction mathématique consiste en une évacuation du sujet, des conditions de l'observation, etc., c'est à dire finalement de tout ce qui touche à l'individualité et au circonstanciel. Au contraire, la psychanalyse est une sorte de mathématique de la **figurabilité**, dont l'une des questions majeures est de se demander comment un sujet se propose des représentations.

Si l'on se réfère aux développements de Herbrandt sur la logique, on peut dire que le connecteur de négation n'engage pas une symétrie. On n'a plus A et \bar{A} , mais A et tout ce qui n'est pas A . La symétrie vrai/faux est illusoire.

Nous allons essayer de repenser ces questions du côté d'une pensée du traumatisme.

Il y a chez Freud plusieurs théories du traumatisme.

A propos de l'hystérique séduite dans son enfance, Freud nous dit qu'avec l'adolescence, ce qui s'est passé prend sa connotation sexuelle. Les symptômes apparaissent. Il faut néanmoins garder à l'esprit qu'il n'y jamais une seule cause du traumatisme psychique. Par ailleurs, le trouble se joue entre deux temps, il est de nature **diphásique**, c'est à dire que finalement on ne sait plus d'où ça vient. Le sujet ne sait plus d'où vient le traumatisme, les symptômes sont en rupture.

Selon Freud, nous aurions tous des **dispositions traumatiques**. Il y a une fragilité, à situer par rapport aux fantasmes originaires :

- 1- la **séduction** : un adulte séduit un enfant. On trouve là l'origine de la sexualité.
- 2- la **castration** : on castré un enfant, dans une perspective symbolique, en établissant deux catégories de sexes. C'est l'origine de la sexuation : on dit au petit garçon qu'il est un garçon, ce qui le détermine dans un sexe.
- 3- la **scène primitive** : on crée un enfant. L'enfant assiste ainsi à sa propre création.

Il est important de préciser que Freud crée des situations soit du côté du biologique soit du côté du mythe collectif.

Dans la situation où l'on séduit un enfant, un enfant vit la situation où un autre apporte la sexualité en lui. Le sujet vit un **état d'intrusion**. L'intrus a alors pour fonction de **dissocier le sujet**, dans la mesure où le sujet va pouvoir lui adresser la haine de sa pulsion de mort. Pour le dire de façon quelque peu triviale, on peut résumer la fonction positive de l'intrus par cette formule : un bon ennemi ça fait du bien.

On peut transposer la fonction de l'intrus dans le **contexte de la décision médicale**, qui nous occupe ici : il est important que le médecin ou tout autre membre de la communauté médicale puisse **jouer le rôle de l'intrus**. C'est à dire que l'une des personnes de la communauté médicale va être un bouc émissaire potentiel.

Begler, psychanalyste argentin, pense que nous sommes immatures et traversons un stade d'ambiguïté qui se trouve une expression par des question du type "où est le soi, le collectif, l'ailleurs ?". Et dans les **situations d'ambiguïté**, de détresse fondamentale, il y a des pôles

pulsionnels, des pôles de conflictualité, qui constituent des points de satisfaction, de destructivité, etc. Peu à peu, l'ambiguïté va de lever. C'est que le sujet, notamment en constituant ses pôles de haine, peut **se localiser** et **reconnaître son actualité**.

L'exemple d'un patient que nous avons traité, souffrant de psychopathologie, est éclairant. Ce sujet avait une haine pour les chauve-souris, sans en savoir les motifs ou les raisons. Il était dans une forte ambiguïté, il vivait une forte ambiguïté, dans la mesure de son inconscience des causes de cette haine. Or nous nous sommes rendus compte de l'association entre "chauve" et le fait d'être souriant. La haine des chauve-souris n'était autre que la haine d'un chauve qui sourit. En demandant au patient s'il connaissait un chauve qui sourit, les causes de sa haine des chauve-souris se sont révélées : sa haine était tournée vers le psychothérapeute, à la fois chauve et souriant dans son rapport avec les patients.

Dans le **collectif**, l'ambiguïté reste déposée. Nous fonctionnons tous secrètement sur un fond d'ambiguïté. C'est sur ce **fond d'ambiguïté** que se prennent des décisions. La décision qui se prend dans le collectif est semblable à ces pôles de pulsionalité dont nous avons parlé.

Dans la confrontation avec les patients en état de détresse, l'ambiguïté va être **provoquée**. Il y a des **enjeux psychiques inconscients** dans la décision médicale. La fonction de l'intrus est **structurante** pour les personnes en détresse. C'est toujours l'autre qui apporte le conflit dans le cas d'un patient en détresse. Il y a quelque chose de l'ordre d'un **transfert**. Quand on a une haine envers quelqu'un il y a quand même une adresse envers la personne concernée.

Les trois fantasmes originaires que nous avons évoqué (séduction, castration, scène primitive) représentent des **opérations fondamentales** qui font le **lien entre l'individuel et le collectif**. Il s'agit de point de résonance entre l'individuel et le collectif.

Prenons le cas du deuxième complexe : la castration. La castration symbolique renvoie à la représentation sur le corps propre d'une action d'un autre sujet qui lui apporte la différence entre garçons et filles. Il y a une interprétation violente mais c'est une violence nécessaire, sans laquelle on demeure dans une ambiguïté pour se déterminer quant au collectif. La parole, lorsque l'on dit par exemple à l'enfant "tu es un garçon" ou "tu es une fille", a une fonction d'**interprétation violente** et de **différenciation**. Et il faut assumer de jouer le rôle de l'intrus.

Un exemple peut ici illustrer concrètement notre propos dans le cas d'une personne en situation de détresse. Il s'agit d'une jeune fille qui a été violée par son père. Déjà, il y a viol et inceste, ce qui n'est pas rien. En raisons de problème avec la justice, on lui prescrit de suivre une psychothérapie. Elle vient aux séances et parle de la pluie et du beau temps. Sans exagérer, nous aurions pu tenir un carnet météorologique précis pendant le temps où elle est venue en consultation. Au bout de quelques mois, après un accès de colère nous l'avons sommé de dire ce qui s'était passé. La jeune fille est surprise, outrée, mais se met à raconter l'événement. Et de commenter en quittant le cabinet : "enfin !" Cet exemple nous montre bien qu'il fallait jouer le rôle de l'intrus en outrant le sujet. Nous avons constitué le pôle de l'intrus qu'elle a pu haïr.

Il s'agit certes d'un exemple extrême, mais on est amené à voir ce type d'intervention dans le domaine médical.

En revenant à la question de la décision, rappelons que la décision est adressée. Sans cette adresse, on rentre dans le schème logique et abstrait. Ça fait avancer mais ce n'est pas tout, ça ne dit pas le tout de la décision. Il ne faut pas méconnaître **le fond originaire d'ambiguïté** qui est convoqué nécessairement. Nous sommes tous concernés. Et dans la situation médicale, on est dans ce genre de situation quant à la décision avec le fond d'ambiguïté : il y a une diffluence de la psyché, une hémorragie psychique, on ne sait plus à qui l'on s'adresse. Et l'intrusion, comme effraction, nous permet de savoir où sont le dedans et le dehors, le soi et l'autre.

► Discussions

Jean-Jacques Wunenburger

Nous vous remercions de votre exposé, qui est bien en contraste avec l'exposé de la rationalité philosophique. Comme vous l'avez suggéré, nous diffuserons avec le compte-rendu de la séance votre texte à partir duquel vous travaillé à cette intervention.

Daniel Parrochia

Comme vous l'avez montré, l'intrus peut avoir un **rôle structurant** par rapport à l'ambiguïté primitive dans la dimension sociale. Par rapport au titre que vous nous avez proposé, même si vous n'avez pas eu le temps de tout développer, quel est le lien entre l'indécidabilité en un sens logique et l'ambiguïté primitive ? En logique, le problème de la décision touche au vrai et au faux : est-ce que je peux décider de la vérité d'une proposition dans un système donné ? Or dans le domaine logique il n'y a pas de possibilité de répondre à partir du système en question, il faut passer à un système plus puissant. Le problème de la décision n'est ainsi pas résoluble à l'intérieur même d'un système. Il faut prendre également en considération la question de l'incomplétude, symbolique et sémantique. Il serait intéressant de voir comment des systèmes de logique pourraient s'appliquer à des situations psychiques concrètes.

Bernard Duez

Un des éléments qui permet au sujet de se structurer est le **clivage du moi et du non-moi**. Dans le contexte de la question de l'incomplétude, il y a un niveau logique et un niveau méta-logique. Ce que la négation dit, ce n'est pas un non-objet, mais une opération logique, ce qui consiste à dire que du faux on ne peut rien dire, comme le donnent à voir déjà les mathématiques du Moyen-Âge. Du point de vue de la logique et du point de vue de la psychologie et même de la méta-psychologie de la logique, on reconnaît la trace de ces opérateurs primitifs dans les formes mathématiques. Pour l'exprimer d'une certaine manière, si l'on ne peut pas mettre un contenu dans la poubelle, on va constituer une forme de poubelle où l'on croit qu'on va mettre un contenu. Il y a une **dimension formelle** dans les mécanismes inconscients que l'on a trop méconnue.

Jean-Jacques Wunenburger

Est-ce qu'il s'agit seulement d'une métaphore ? Les modèles formels sont-ils des métaphores ou y a-t-il véritablement homologie ?

Bernard Duez

Je pense qu'il y a homologie. Il faut que les modèles soient méconnaissables pour qu'on puisse les utiliser.

Jean-Jacques Wunenburger

L'inconscient est-il alors constitué comme une **logique** ?

Bernard Duez

C'est une **rationalité différente**. Il y a une **logique de l'inconscient**, qui est une logique sans négation. Il s'agit d'une rationalité qui ne cherche pas des séquences, on opère dans le cadre de rapports d'**opposition** et même de **rapports de force**. Ce n'est pas qu'une dimension métaphorique. Le groupe nous donne un effet de loupe, grossissant, sur un phénomène : on repère bien les polarités, on comprend la violence à l'œuvre. Les pulsions violentes sont là.

Jean-Jacques Wunenburger

Mais vous nous parlez là de pulsions !

Bernard Duez

Il y a une logique de la pulsion.

Jean-Jacques Wunenburger

Cette logique est-elle reductible à des modèles logico-formels ?

Bernard Duez

Il faut prendre en compte une **méconnaissance collective** qui permet à la rationalité de s'instituer. Cela constitue d'ailleurs une difficulté, car le travail de la méconnaissance est toujours présent. Nous avons une rationalité liée à la structure du discours, c'est à dire de type hypothético-déductive. Mais il y a **d'autres formes de rationalité**, comme avec les figures de l'opposition où l'on se déplace dans l'indécidable.

Christine Durif-Bruckert

Comment est-ce que tu situes la question de la **judiciarisation** ?

Bernard Duez

Dès qu'il y a clinique, il y a connaissance. Cette connaissance produit du savoir. L'environnement social peut capter la question du savoir et essayer de le mettre en institution. Dans une période de crise comme la nôtre, les institutions vont dire d'où elles parlent. Chez Freud, la pulsion de mort est plus de retourner vers l'inorganique et l'immobile plutôt que de décharger sa haine en tuant l'autre. Or le cadre personnel constitue un cadre d'habitudes et donc de tranquillité. Et l'intrus réveille ce cadre immobile. On peut remarquer,

du point de vue de la question de la judiciarisation, une assimilation de l'intrusion, du fait de ceux qui assument la fonction d'intrusion, et de la culpabilité. La question est alors : pourquoi l'État veut-il prendre en charge l'intime ? Avec l'intrusion, le sujet va s'affirmer dans telle ou telle position, il va se situer, au prix d'une division dans une situation conflictuelle.

Clôture de la séance

Pour clôturer la séance, Jean-Jacques Wunenburger remercie les intervenants ainsi que les membres présents.

Il rappelle par ailleurs la date du prochain séminaire : jeudi 18 novembre 2004.

Catherine Perrotin évoque à titre indicatif la coïncidence du séminaire du 16 décembre 2004 avec une autre manifestation qui pourrait recouper avec les préoccupations du RISES, à savoir la conférence de Jean-Pierre Dupuy intitulée *Vers quel monde nous entraîne la science ?* et qui aura lieu à 18h30 à l'Université Jean Moulin Lyon 3 (Amphithéâtre Roubier – 15, quai Claude Bernard – 69007 Lyon).